

LE 31 MARS

SÉMINAIRE POUR LES HÔTELIERS
Avec Florent Petitdemange

« L'accueil de personnes en situation de handicap »

Au programme des manifestations organisées par le service tourisme de la CCI, une action de sensibilisation à l'accueil de personnes en situation de handicap animée par Florent Petitdemange.



© THIERRY FERRIERE

Florent Petitdemange : « Tous les aménagements ne serviront pas qu'aux personnes handicapées »

Auto-entrepreneur, Florent Petitdemange a créé son entreprise en début d'année, après avoir travaillé pendant un an à la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, en tant que chargé de mission handicap. Il a ainsi formé à l'accueil de ces

personnes, le personnel des services accueillant du public. Lui-même en situation de handicap, il se base sur la loi du 11 février 2005 pour former les personnes à l'accessibilité et assure des formations des personnels d'accueil des entreprises et collectivités.

Le 31 mars prochain, il animera pour le compte de la CCI une journée d'information dédiée aux hôteliers. Menant une action de sensibilisation sur les bases de l'accueil des personnes en situation de handicap, il présentera également un focus sur les normes accessibilités à horizon 2015. « La formation est importante, une fois que l'établissement est aux normes, il faut savoir comment bien accueillir ces personnes. En intégrant certaines bases, les personnels dédramatisent et sont rassurés », explique Florent Petitdemange. Celui-ci encourage les hôteliers à entrer dans la démarche en faisant réaliser un diagnostic pour rendre compte des travaux à réaliser. Sachant que tous les aménagements ne serviront pas qu'aux personnes handicapées, mais également aux personnes âgées ou celles qui ont du mal à marcher. ● ● ●

Florent Petitdemange
06 89 32 90 86
